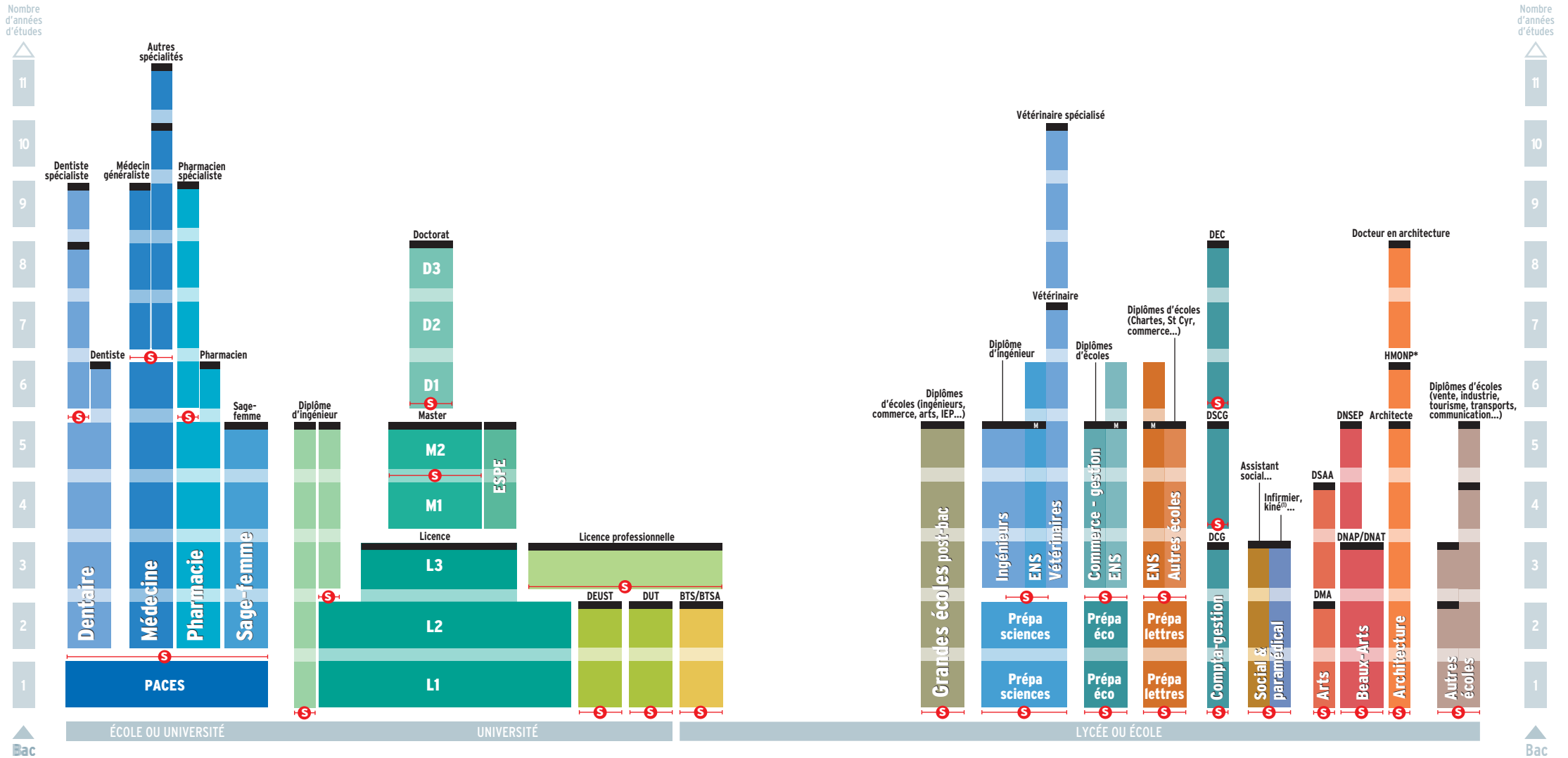


# L'enseignement supérieur en France / 2013-2014



■ Diplôme ou Diplôme d'État

⊖ S Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)

Il existe des passerelles entre ces différentes filières par exemple de la L1 vers un BTS ou un DUT ; de la PACES vers la licence ; des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) vers la licence.

BTS(A) : brevet de technicien supérieur (agricole)

D : doctorat

DCG : diplôme de comptabilité et de gestion

DEC : diplôme d'expert-comptable

DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

DMA : diplôme des métiers d'art

DNAP : diplôme national d'arts plastiques

DNAT : diplôme national d'arts et techniques

DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique

DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués

DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

DUT : diplôme universitaire de technologie

ENS : école normale supérieure

ESPE : école supérieure du professorat et de l'éducation

HMONP : habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre

IEP : institut d'études politiques

L : licence

M : master

PACES : première année commune aux études de santé

(1) Attention, certaines écoles paramédicales recrutent après la première année d'études de santé (PACES)